

AVIONES DESAPARECIDOS

deux témoignages incroyables... qui se confirment mutuellement !

LDLN, N° 381. 2006

Claude Babin

Dans notre précédent numéro, Claude Babin nous a confié sa propre aventure, qui fut aussi celle de ses enfants, le 15 avril 1963, dans la Somme. Il lui restait à nous exposer une autre affaire, qui est extraordinaire, puisqu'il s'agit de deux témoignages indépendants, selon lesquels... un ovni aurait "avalé" un avion en vol!

Il faut savoir qu'au moins quatre cas plus ou moins comparables ont été signalés. De sérieux doutes semblent planer sur l'authenticité de deux d'entre eux, mais les deux autres paraissent solidement documentés, et ont été relatés dans des publications réputées pour leur sérieux. C'est notamment le cas de la terrible affaire Valentich (21 octobre 1978). Elle est brièvement résumée p. 11, et nous l'évoquerons de nouveau dans quelques mois.

Un drame comparable a-t-il pu se produire, en France, dans la Somme, sous les yeux d'au moins deux témoins indépendants, et sans que la moindre information ait filtré à ce jour ? Cela paraît tellement fou, qu'on hésite à envisager une telle éventualité. Et pourtant... voici les faits, ou plus exactement les témoignages. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose...

J'avoue n'en avoir parlé que fort rarement, et seulement avec des gens versés dans l'étude des ovnis.

Sachant que je m'intéressais aux choses sortant du commun, et surtout aux ovnis, Michel L (1), de Naours, m'a confié son témoignage au mois d'août 1967, alors que nous étions seuls dans les champs. Car, comme de bien entendu, il ne voulait en parler à qui que ce soit.

Il me dit qu'un jour de mai 1967 (il ne se rappelait plus la date exacte), alors qu'il travaillait dans les champs au nord de Naours, peu avant midi, il vit venir du nord-est, des environs de Doullens, un avion à réaction qui faisait son bruit habituel. Altitude : environ 1 000 m, d'après son évaluation.

L'avion était immédiatement suivi par une espèce de galet gris métallique, d'un diamètre, ou d'une longueur, plus grande que l'avion.

Michel L pensa à une soucoupe volante. La soucoupe (si c'en était une) rattrapa l'avion, et il ne le vit plus! Il vit seulement la soucoupe disparaître en direction du sud-ouest.

Il est à noter que le ciel était bleu, sans nuage, et que M. L avait le soleil dans le dos. Sur la carte, j'ai tracé le parcours des appareils, selon ce que j'ai pensé de la description. M. L était d'accord avec mon tracé de la trajectoire, à 5 ou 6 degrés près, dans un sens ou dans l'autre.

Après ce récit, je me disais que Michel L ne pouvait inventer une chose pareille ! Je n'avais jamais

rien lu, à cette époque, sur un phénomène semblable. J'étais pourtant tenté de croire que le paysan voulait "gonfler" le Parisien. Et je savais qu'il était bon vivant et blagueur. Mais de là à inventer ça...

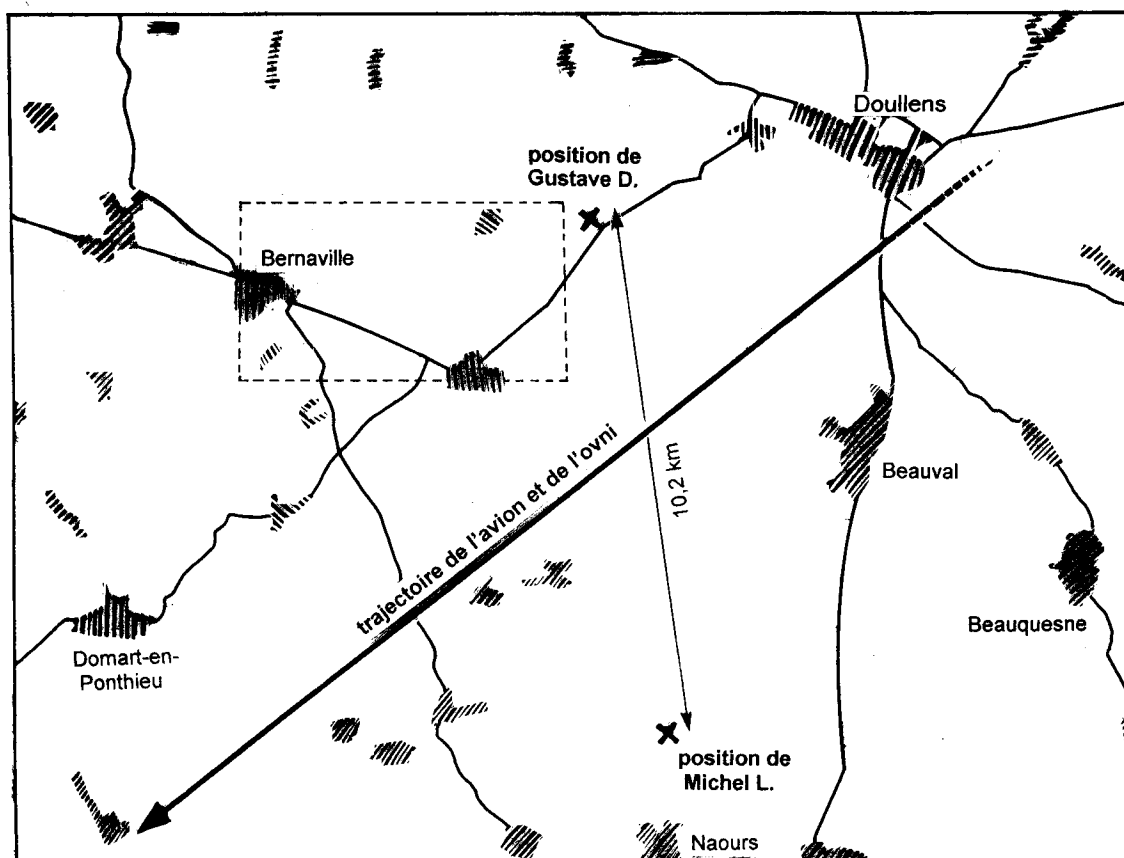
Ce qui m'incitait à penser qu'il était sérieux, c'est qu'il me dit avoir écouté les informations dès le soir, et presque chaque bulletin, les jours suivants, à la radio. Il avait épluché quotidiennement le *Courrier Picard*, et même acheté le *Figaro*. Il s'attendait à lire ou à entendre qu'un avion de chasse de l'armée avait disparu, mais rien...

Il m'assura qu'il n'en avait parlé à personne, même pas à sa femme, pour ne pas passer pour un idiot. De mon côté, je ne fis part de ce témoignage qu'à deux amis sûrs qui s'intéressaient, comme moi, aux "phénomènes spatiaux".

Une année passa, et je retournai à Fienvillers, avec femme et enfants, chez mes beaux parents.

J'interrogeai Gustave D, le père d'un camarade d'enfance. Un soir où il était seul, il me fit une confidence en me précisant : « Je ne peux le dire qu'à toi : il y a un an, au mois de mai, j'ai vu une chose incroyable, formidable : un drôle d'appareil qui suivait un avion, et qui l'a avalé ! »

« J'étais sur la route de Doullens, je revenais d'Hardinval à bicyclette. Arrivé en haut "ach bou Vatchette" (au bois de M. Vaquette), j'entendis sur ma gauche un avion à réaction, un chasseur... Il passait au-dessus de Longuevillette, en venant de "chés



Trajectoire estimée du phénomène (avion plus ovni), tracée par Claude Babin en fonction des indications fournies par les deux témoins.

La zone représentée ici se situe à une vingtaine de kilomètres au nord d'Amiens. Le rectangle en pointillés correspond à la carte des lieux de l'observation du 15 avril 1963 (carte qui figure dans LDLN 380, p. 20).

La base aérienne 103 de Cambrai Epinoy se trouve à une cinquantaine de kilomètres à l'est-nord-est de Doullens.

fonds" (Doullens, la vallée de l'Authie). Il se dirigeait vers Montrelet et la vallée des usines Saint (Frères). L'avion n'était pas trop haut, on le voyait bien, et il était suivi par un truc rectangulaire, ou un cylindre, gris, qui tout doucement le rattrapait. Là, tu vois, dans la direction du Soleil (au sud). J'ai l'impression qu'il a avalé l'avion !

J'étais à contre-jour, mais je n'ai plus vu que le truc bizarre, et plus du tout l'avion. Si l'avion était resté devant, je l'aurais quand même vu : j'étais en hauteur, et j'ai suivi la course jusqu'à derrière le clocheu (le clocher de Fienvillers) ».

L'étais éberlué, en entendant ce récit. Je me rendais compte que ce qu'avait dit le fermier de Naours était vrai ! Je vous rends compte à peu près des conversations dont je me souviens... ça va faire quarante ans ! (2)

L'un d'eux avait vu le côté gauche, l'autre le côté droit. Je fis part du témoignage de Michel L. à Gustave D., qui ne le connaissait pas. Il ne demanda pas à le rencontrer. Gustave était un homme assez renfermé. Il avait été surpris par ce qu'il avait vu, mais il imaginait avoir mal perçu, ou mal compris. « Ce que je te dis, je ne l'ai dit à personne. Même pas à Marie (son épouse). Je le garde pour moi, et ne dis jamais que je t'ai raconté ça. Pourtant j'ai bien vu, mais je n'ai sans doute pas compris. »

Je me souviens qu'il changea vite de conversation. Lui aussi, pourtant, avait surveillé les journaux.. Et bien sûr, il n'avait rien trouvé.

J'ai interrogé, avec beaucoup de prudence, diverses personnes : fermiers, ouvriers agricoles... Il y avait encore du monde dans les champs, à cette époque : encore des chevaux, et peu de tracteurs. Je n'ai rien trouvé. Pas l'ombre d'un doute, même, sur quelqu'un qui aurait voulu cacher quelque chose...

1 : Les identités des deux témoins, Michel L. et Gustave D., figurent dans le texte que nous a remis Claude Babin. Nous sommes donc ici dans un cas d'anonymat tout relatif.

Gustave D. et Michel L. sont décédés, respectivement en 1980 et 1996.

2 : Claude Babin a rédigé son témoignage en s'appuyant sur ses carnets de notes personnels.

Y a-t-il quelque chose à chercher ? quelque chose à comprendre ?

Joël Mesnard

Tel est le récit de Claude Babin, tels sont les témoignages (indirects et posthumes) de MM. L. et D.

Tout cela est proprement incroyable, et risque fort de conduire certains à des conclusions simplistes, qui ne peuvent que nous être très défavorables. Fallait-il là encore, et pour cette seule raison, faire l'impasse sur cette histoire ? A première vue, on pourrait le penser, mais on peut aussi se faire une tout autre idée de la prudence. En effet, nous avons compris depuis longtemps que les ovnis ne sont pas

une réalité comme les autres, et qu'il faut, dans ce domaine, s'attendre à toutes les invraisemblances. Ce qui ne signifie pas que les témoins ne soient pas sincères. Et lorsqu'ils sont plusieurs, comme ici, à décrire le même spectacle impensable, on peut estimer qu'il y a bel et bien un problème.

Faut-il prendre ces deux témoignages au pied de la lettre, et imaginer que cette information terrible a aussitôt été étouffée ? Faut-il, au contraire, voir dans cette affaire un indice supplémentaire nous invitant à concevoir les ovnis non pas comme des objets matériels, des véhicules de provenance inconnue, mais plutôt comme une sorte de cinéma absurde, qui serait projeté, sans qu'on sache par qui ou par quoi, à des témoins isolés, comme l'étaient ce jour-là Michel L et Gustave D ?

Il me semble raisonnable — ne serait-ce que pour sauvegarder notre équilibre et ne pas risquer de céder à la panique — d'accorder une certaine préférence à la seconde possibilité, très compatible avec ce que nous ont appris quelques décennies d'ufologie. Mais il est vrai qu'il ne nous appartient pas de choisir, plutôt de tenter de savoir.

Or, dans un tel cas, que peut-on entreprendre, pour essayer d'en savoir plus ? Il serait évidemment stupide de s'adresser à l'armée de l'Air (ou à l'Aéronautique navale) en demandant... si par hasard un chasseur ne se serait pas fait dévoré par un ovni, un jour de mai 1967 vers midi, dans la Somme. Agir de la sorte aurait pour seul effet de nous ridiculiser gravement, et les chances d'obtenir la moindre information seraient rigoureusement nulles, même dans le cas où les choses se seraient effectivement déroulées telles que les décrivent les témoins.

Quant à rechercher des informations complémentaires sur le terrain, cela semble tout aussi inutile : Claude Babin, qui connaît le pays et ses habitants, l'a fait, il y a trente huit ans. Ayant fini par recueillir le second témoignage, il est parvenu à la conclusion qu'il n'y avait déjà aucun renseignement de plus à recueillir.

Nous sommes donc, une fois de plus, en présence d'un mystère, sans espoir de solution, si ce n'est à très long terme, peut-être. Nous ne pouvons rien faire pour tenter de résoudre l'énigme. Cette situation est banale en ufologie. Même les milliers de témoignages infiniment moins "dramatiques" que celui-là posent, au fond, les mêmes questions, nous plongent dans la même perplexité... et nous invitent aux mêmes erreurs.

Un avion aurait-il disparu en mai 1967 ?

La base aérienne la plus proche est la B.A. 103 de Cambrai Epinoy (une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Cambrai). En 1967, elle abritait la 12^{ème} escadre de Chasse, équipée d'une quarantaine de Super-Mystère B2 (SMB2, en abrégé). Il est donc certain que lorsque les habitants de la région voyaient passer un avion de chasse, c'était le plus souvent un SMB2 (3). Mais quelques Fouga Magister et T-33 étaient également basés à Cambrai. En outre, l'avion qu'ont observé MM. L et D pouvait aussi venir d'une autre base : ce pouvait être un Mystère IV, un Vautour, un Mirage III... ou bien un avion de l'Aéronautique navale (Etendard IV ou Crusader), ou même un avion d'une nation amie, de passage en France.

La proximité de la base de Cambrai fait malgré tout penser, avant tout, à un Super-Mystère. Je me suis souvenu que dans son joli fascicule *Dassault Super-Mystère B2*, publié par Ouest-France en 1981, Jean-Jacques Petit signalait les pertes, en utilisation par l'armée de l'Air, de ces

avions. Pour l'année 1967, et pour la 12^{ème} escadre, il n'est signalé que la collision entre les n° 150 et 160, en début d'année, au large de Hyères, et la perte, sur panne de réacteur, du n°61, en juin, Sommerloch, en RFA. Aucun incident signalé en mai dans la Somme, ni ailleurs. Aucun compte rendu de perte non plus, ce mois-là, parmi les SMB2 de la 10^{ème} escadre, basée à Creil : elle n'a perdu en 1967 que les n° 84 et 80, respectivement le 15 juin et le 9 décembre.

Un ami a fait une recherche dans les ouvrages consacrés aux Mirage IIIC d'une part, IIIE d'autre part (éditions DTU), sans trouver la moindre information susceptible d'éclairer notre problème.

Pas d'avantage de résultats dans le livre de Jean-Marie Gall sur les Crusader français : la seule perte survenue en 1967 (celle du n° 15) s'est produite le 14 avril, mais au sud de Lorient. Et ce n'est pas une disparition.

Dans le gros livre d'Alain Crosnier sur les Vautours, on note un Vautour N dont le sort n'est pas clair : le n°34. Mais cet avion semble n'avoir jamais fait parler de lui après sa sortie d'usine (fin 1958 ou début 59), comme s'il avait cessé de voler très tôt, pour une cause qui resterait indéterminée. N'allons pas imaginer qu'il nous fournisse la solution : si c'était lui, il resterait à comprendre pourquoi il n'a laissé (apparemment) aucune trace de son existence pendant 9 ans, alors qu'on connaît plutôt bien le parcours de ses congénères.

Dans les chapitres qui concernent les Vautours, j'ai trouvé mention de 11 accidents, mais aucun en 1967.

J'ai ensuite tenté d'explorer l'hypothèse d'un Fouga Magister, et pour cela, j'ai épluché les articles de Bernard Chenel, dans les numéros 46 à 53 du *Trait d'Union* : aucun résultat susceptible de nous éclairer.

Il resterait encore à chercher si un Mystère IV, un F-100, un T-33, un Mirage III R, un MS 760, ou même pourquoi pas, un Mirage IV, n'aurait pas disparu "en mer" (dans la Manche) en mai 1967, dans des conditions qui puissent correspondre aux témoignages de MM. L et D. Je ne suis pas en mesure d'entreprendre cette recherche, du moins pour le moment, et je doute qu'elle soit susceptible de nous éclairer. Imaginons un instant (un instant seulement !) que les choses se soient passées telles que nous les décrivent les témoignages de MM. L et D. Dans ce cas, l'absence de tout écho dans les médias indique que l'information aurait été "roswellisée" : étouffée à la source, complètement et sans délai. Quelle chance aurait-on, dès lors, de trouver des informations utiles dans les sources accessibles ? Aucune, très probablement. Si l'information a été étouffée à la source, l'éventuelle disparition d'un avion militaire a fort bien pu être camouflée, dans les documents, sous une cause banale telle que "réformé suite à un accident au sol" ou "suspicion de corrosion". Les rares passionnés qui s'efforcent de reconstituer l'histoire individuelle de chaque avion n'y verront que du feu. Ils ne peuvent pas tout savoir, tout vérifier, il s'en faut de beaucoup, et ils en sont parfaitement conscients.

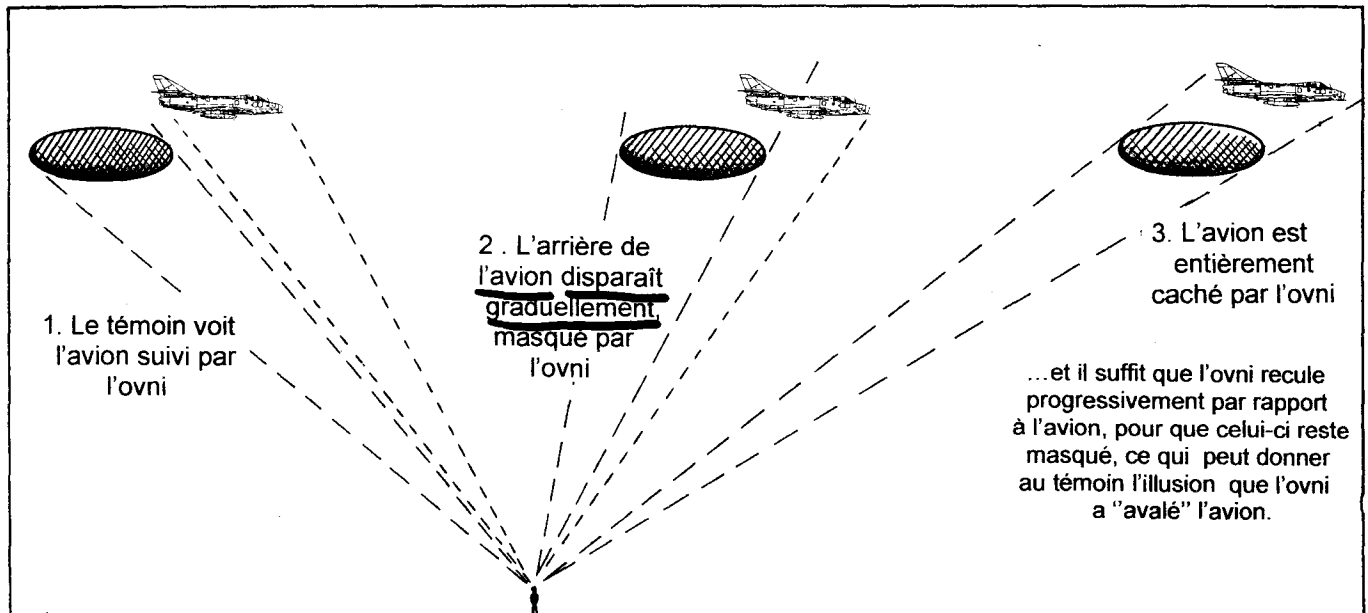
Et si un ovni avait tout simplement masqué l'avion ?

Hormis une éventuelle explication de type psychologique, et à part l'hypothèse "cinéma" — projection d'images par une source inconnue, (hypothèse qui ne me semble pas à exclure), reste la possibilité d'une simple poursuite de l'avion par... un ovni. Nous avons vu de nombreux exemples indiquant que cela s'est déjà produit (4).

Imaginons qu'un gros ovni ait suivi l'avion en s'efforçant de ne pas attirer l'attention du pilote. Le meilleur

moyen de passer inaperçu consistait à se placer derrière l'avion et plus bas que lui, dans une portion de l'espace où le pilote (de l'avion) n'a pratiquement aucune visibilité. Le schéma ci-dessous montre que dans ces conditions, le témoin au sol, s'il n'est pas trop éloigné du plan vertical contenant la trajectoire, voit d'abord arriver l'avion et l'ovni, puis l'ovni qui masque progressivement l'avion, comme s'il le dévorait en commençant par l'arrière, et enfin l'ovni seul. Il a pu en résulter l'illusion que le gros a "mangé" le petit.

données suffisantes, les considérer comme douteux : ce sont celui de Puerto Rico (un avion de chasse américain avalé par un ovni) et les deux que signalait en 1973 Patrice Gaston dans son livre *Disparitions mystérieuses* (6), pp. 156 à 158, sans fournir, hélas, toutes les précisions qui permettraient -peut-être- d'entreprendre des vérifications. Les deux autres cas, en revanche, sont solidement documentés. Le premier, par ordre chronologique, est celui que rapportait Donald Keyhoe, en 1955, dans son ouvrage



Le premier témoin rencontré par Claude Babin ayant précisé que l'ovni avait des dimensions supérieures à celles de l'avion, cette explication est a priori envisageable. Principale objection : l'altitude estimée (par Michel L) de l'avion (environ 1 000 m) est à peu près quatre fois inférieure aux distances séparant, sur la carte, les positions des témoins de la trajectoire estimée de l'avion. Il aurait donc fallu que l'ovni soit beaucoup plus gros que l'avion, pour qu'il ait pu le dissimuler à la vue de deux observateurs situés de part et d'autre de la trajectoire. Mais il suffit de supposer que celle-ci était beaucoup plus proche (d'une trentaine de degrés, par exemple) d'une orientation nord-sud, pour que l'illusion devienne plus envisageable.

L'horrible histoire de "l'ovni qui avale un avion" se réduirait ainsi à une rencontre avion-ovni. Ce n'est évidemment pas un événement banal, mais nous savons (même si les médias sont d'une parfaite discrétion à ce sujet) que les incidents de ce genre ont été nombreux au cours des soixante dernières années. (5)

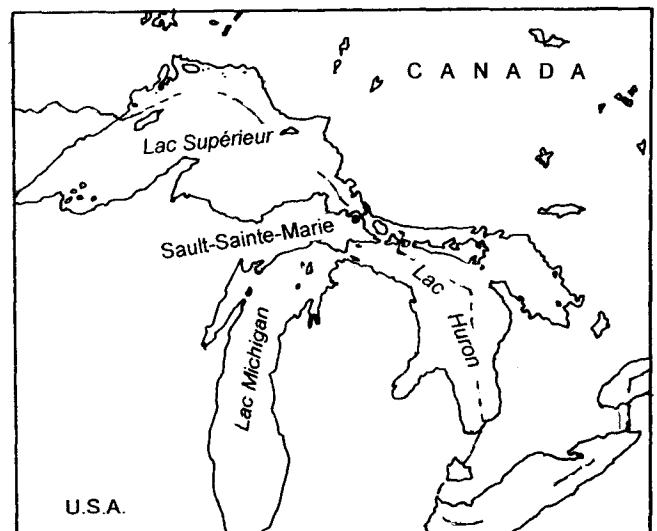
Je ne prétends nullement que cette explication soit la bonne. Face à un témoignage de cette sorte, je n'ai aucune opinion. Je ne sais pas. Je renonce à comprendre (ce qui n'oblige pas à ignorer les témoignages).

deux, trois, quatre ou cinq cas analogues par le passé

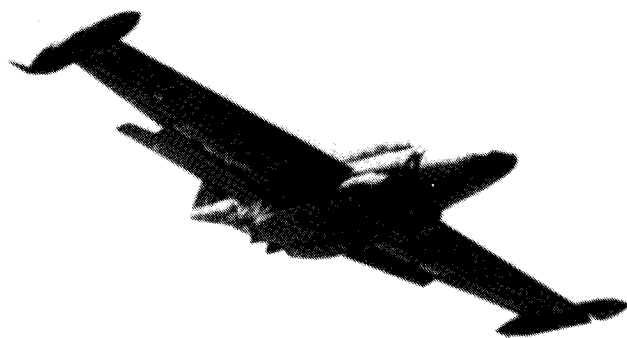
Je me suis souvenu de deux cas plus ou moins comparables, qui ont été signalés dans la littérature ufologique, et lorsque j'ai parlé de l'affaire à Jean Sider, il m'en a signalé trois autres. Trois de ces 5 cas sont faiblement documentés, et on peut, en l'absence de

(non traduit en Français) *The Flying Saucer Conspiracy* (7), pp. 13 à 28, puis 288 et suivantes. On trouve une autre évocation de cette affaire dans le gros fascicule *UFO Evidence* édité en 1964 par le NICAP (8). En deux mots, voici ce dont il s'agit :

L'affaire se déroule de nuit, dans le Nord-nord-est des Etats-Unis, à proximité de la frontière canadienne, le soir du 23 novembre 1953. (C'est l'époque où, craignant une attaque surprise des Soviétiques par le Grand Nord, les Etats-Unis, en accord avec le Canada, s'efforcent de renforcer en hâte la défense aérienne du continent nord-américain, face à la menace d'une agression venant du nord-ouest).



Ce soir-là, un écho non identifié apparut sur l'écran d'un radar de surveillance : quelque chose évoluait au-dessus du Lac Supérieur, non loin du barrage de Soo. Il fallait identifier la chose rapidement. L'alerte fut déclenchée, et quelques minutes plus tard, un F-89C (Scorpion) décolla de la base de Kinross (9), près de la ville-frontière de Sault-Sainte-Marie, dans le Michigan. Il était piloté par le lieutenant Felix Moncla, 26 ans, et derrière lui, l'opérateur du radar d'interception était le lieutenant R.R. Wilson, 22 ans.



un F-89C

Au sol, l'opérateur radar surveillait l'interception au-dessus du grand lac. L'écho du F-89 se rapprocha de celui de l'intrus. Puis les deux échos se fondirent en un seul, qui ne tarda pas à faiblir et à disparaître. Plus personne ne revit jamais ni Moncla, ni Wilson, et on ne retrouva jamais la moindre trace de leur avion.

Keyhoe explique que l'US Air Force étouffa rapidement l'information, à l'aide d'une sombre histoire de DC-3 canadien qui se serait éloigné de sa route (ce qui n'expliquait pas la disparition du F-89!). On trouve dans l'ouvrage du NICAP, p. 115, la reproduction d'un courrier émanant du Directeur des Relations Publiques de la Royal Canadian Air Force, le squadron leader W.B. Totman. Cette lettre, datée du 24 juin 1963, explique que les recherches d'archives n'ont pas permis de retrouver la trace du fait qu'un avion canadien se soit égaré dans ce secteur, le soir du 23 novembre 1953.

La dramatique affaire de la disparition du jeune Frederick Valentich, le 21 octobre 1978, au-dessus du Détroit de Bass (10) est mieux documentée encore, que celle de Moncla et Wilson. On en trouve divers récits dans des publications ufologiques en langue anglaise, et Jean Sider a apporté des compléments surprenants sur ce cas, dans son livre *Ovnis : le secret des Aliens* (11), pp. 192 et 193. Nous aurons très probablement l'occasion d'exposer cette affaire dans les mois qui viennent.

3 : Notre photo de couverture montre deux SMB2 basés à Cambrai, vers le milieu des années soixante... peut-être dans le ciel de la Somme.

4 : voir par exemple LDLN 378, pp. 20 et 21, et 379, p. 10.

5 : Nous en avons évoqué quelques dizaines dans nos numéros 330 à 342, et aux Etats-Unis, le NARCAP (National Reporting Committee on Aerial Phenomena), que dirige Richard Haines, en tient une comptabilité rigoureuse, très richement documentée.

6 : Editeur : Robert Laffont, 1973

7 : Editeur : Henry Holt, New York, 1955

8 : pp. 114 et 115

9 : C'est par erreur que Keyhoe écrit Kimross. Il s'agit bien de Kinross.

10 : Le Détroit de Bass sépare la Tasmanie de l'Australie.

11 : Editeur : Ramuel, Villeselve, 1998.

à propos d'avions disparus

Jean Sider

Les disparitions dont il va être question ici, même si elles sont dues à des intempéries, des ennuis mécaniques, ou encore des erreurs de pilotage, restent inexplicables. Elles se sont produites dans le trop fameux "Triangle de Bermudes".

Certes, des auteurs recherchant le sensationnel, ont donné à cette région du globe une dimension énigmatique très exagérée, fournissant ainsi du grain à moudre aux *debunkers*, sous la forme de faits souvent dénaturés, grossis, quand ils n'étaient pas carrément inventés. Toutefois, les ravages qu'ils ont commis n'ont pas mis fin aux disparitions, comme nous allons le voir. En effet, en 2004, un livre de Gian J. Quasar (12) a révélé un aspect ignoré du "Triangle". Ce chercheur a effectué une enquête qui a duré douze ans. Il a surtout épluché une multitude de rapports qu'il a pu consulter auprès du NTSB (National Transportation Safety Board), à Washington, DC, où les principales données relatives aux disparitions de navires et d'aéronefs sont archivées et informatisées depuis 1964. De plus, il a enquêté auprès de bases de l'US Air Force, de l'US Navy et des Coast Guards en Floride, ainsi qu'auprès de compagnies d'assurances maritimes et de divers organismes, tant privés qu'étatiques, susceptibles de l'aider dans sa quête.

Voici le condensé des statistiques relevées par Quasar auprès du NTSB, concernant uniquement les disparitions d'avions dans le Triangle :

1964 à 1974 : 37 cas

1974 à 1984 : 41 cas

1984 à 1994 : 32 cas,

soit un total de 110 appareils, de toutes tailles et de tous modèles, civils et militaires, sur une période de trente ans : plus de trois disparitions par mois en moyenne.

Par la suite, la fréquence des disparitions a beaucoup diminué, mais Quasar estime que c'est dû à des facteurs économiques apparus à la fin des années 90, ainsi qu'aux conséquences du 11 septembre (réduction du trafic, règles de sécurité plus strictes).

Toutefois, il croit pouvoir affirmer que les circonstances anormales entourant certaines disparitions sont identiques à celles relevées dans les cas les plus irréductibles, qui ont contribué à faire connaître le mystère planant sur cette zone.

Dans ses conclusions, après avoir passé en revue diverses explications possibles, il fait remarquer que de nombreux témoins ont affirmé avoir vu des ovnis, et même des USO (Unidentified Submarine Objects) dans le Triangle, ce qui l'amène à ne pas écarter totalement l'hypothèse selon laquelle ces phénomènes pourraient être res-

ponsables de certaines disparitions. Toutefois, il a tendance à voir, dans la plupart de ces accidents, une interférence (peut-être électromagnétique) du mode de propulsion des ovnis avec les systèmes des avions. Néanmoins, il précise que l'idée d'actions intentionnelles (abductions) ne peut être écartée définitivement. Pourquoi des abductions plus nombreuses là qu'ailleurs ? Quasar suppose que cette région est naturellement dangereuse, à cause des courants marins, de perturbations météorologiques diverses et de phénomènes atmosphériques mal connus, et qu'il est pratique de "pêcher" des avions et des bateaux là plutôt qu'ailleurs, les dangers naturels reconnus de la région fournissant une explication toute trouvée aux disparitions.

Il écrit ceci : « Le plus important, dans la façon de considérer toute théorie, tient aux circonstances dans lesquelles l'avion, ou le bateau, s'est évanoui. Alors que dans beaucoup de cas on ne les connaît absolument pas, dans d'autres, elles sont tellement anormales qu'elles suggèrent que les pilotes des avions et les capitaines des navires ont été confrontés à quelque chose qui leur était totalement inconnu. Des alarmes automatiques n'ont pas fonctionné ; des bateaux se sont évaporés par temps calme

sans laisser la moindre trace, alors que d'autres, pris dans de violentes tempêtes, ont laissé quantité de débris retrouvés ensuite sur des plages. Dans d'autres cas, des messages ont été reçus plusieurs heures après la disparition, alors que le carburant à bord aurait dû être épuisé (...). Dans d'autres cas encore, des équipages d'avions ont vu leurs signaux électroniques automatiques "effacés" à l'approche d'un aéroport ».

Etrangeté supplémentaire : ni les avions, ni les navires disparus dans ces conditions anormales n'ont envoyé le moindre message pour indiquer qu'ils étaient confrontés à de gros problèmes.

Quasar est bien conscient que l'idée d'une action d'origine non humaine risque de paraître saugrenue, mais il maintient qu'il est difficile de l'écarter d'un revers de manche, sous prétexte qu'elle n'entre pas dans le cadre de référence des autorités.

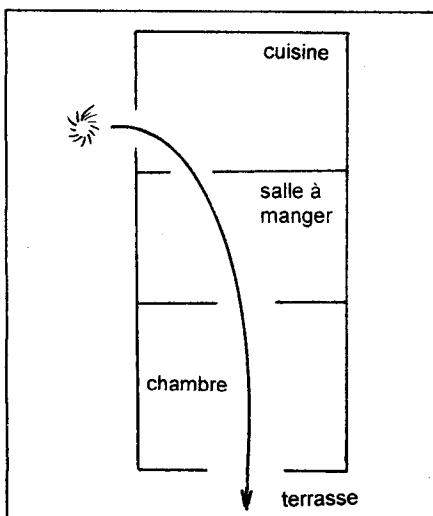
L'auteur a longuement travaillé, et présente un dossier bien charpenté, sans aucun rapport avec le bâclage de certains de ses prédécesseurs.

12 : Gian J. Quasar, *Into the Bermuda Triangle*, International Marine/ McGraw-Hill, Camdan, Maine, 2004.

météore au logis

Joël Mesnard

Le très énigmatique (et très rare) phénomène connu, faute de mieux, sous le nom de "foudre en boule" a souvent été associé au phénomène ovni, bien qu'il n'en présente généralement pas l'aspect structuré ou métallique. Dans notre numéro 310, il y a 14 ans, nous avons présenté cinq cas de foudre en boule, et notamment celui de Saint-Junien, dans lequel une boule lumineuse, de couleur rouge-orange, entrait dans une maison, par une porte, et ressortait par une autre, après avoir traversé successivement trois pièces. Voici un exemple du même genre, que nous devons à l'amabilité de Mme Carrouget. On n'y retrouve toutefois pas l'aspect "missing time et transport des témoins" qui était si frappant dans le cas de Saint-Junien, et qui semble n'avoir été signalé que dans ce cas.

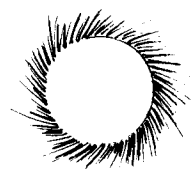


Cela s'est passé à Fontenay-sous-Bois, rue Pierre Curie, peut-être au numéro 52 de cette rue, en mai ou plus probablement en juin, vers 1949. Il faisait ce jour-là une chaleur étouffante.

Le ciel venait de s'assombrir, lorsqu'une boule légèrement colorée, avec beaucoup de blanc autour, est entrée dans la cuisine. Elle avait à peu près la taille d'un gros pamplemousse, ou plutôt celle d'un melon, et elle tournait sur elle-même.

Sortant de la cuisine, elle a traversé la salle à manger, puis une chambre, puis de là elle est sortie par une porte-fenêtre qui donnait sur une terrasse.

Le phénomène n'émettait aucun bruit, et son passage à travers trois pièces de la maison n'a pas provoqué le moindre dégât, ni laissé de traces.



incompétence, ou tromperie délibérée ?

LDLN. N° 386. JUL. 2007

A deux exceptions près (1), la télévision, en France, n'a semble-t-il jamais fourni un exposé sérieux, honnête, du problème que posent les apparitions d'ovnis. Depuis la calamiteuse émission du 10 décembre 1969, nous avons la triste habitude d'émissions truquées, biaisées, orientées. Elles mettent invariablement en scène de prétendus spécialistes, aussi arrogants qu'irréfutablement fermés à la question. Ces émissions sont construites de telle manière qu'à la fin, le téléspectateur en sait moins qu'au début.

Celle qu'on a pu voir le 30 mars 2007, sur France 5, s'inscrit dans ce courant archi-dominant, celui de la désinformation. Deux des « experts » invités se sont particulièrement illustrés, en affirmant des contre-vérités qui méritent amplement de passer à la postérité.

L'un d'eux a prétendu que les astronomes, amateurs et professionnels, ne voient pas d'ovnis. Etrange assertion ! Jean Sider cite, dans son récent livre *Les Armées Fantômes* (2)), la bagatelle de 160 cas d'observations d'ovnis faites par des astronomes. Combien en faudrait-il, pour que les « experts » soient un peu au courant ?

L'autre « expert », lorsque fut évoquée la question d'éventuels cas de comportements agressifs manifestés par ces phénomènes, trouva le moyen de répondre, très doctement, « (qu')il y aurait eu une affaire, en Amérique du Sud... un type qui serait mort après avoir été pris dans un rayon... (que), bon, il y a des choses de ce genre, mais (que) c'est difficile à vérifier... ».

→ La liste que nous montre la charmante jeune fille ci-contre est le *fac simile* des tableaux publiés dans les numéros 339 et 344 de LDLN. Elle contient un maximum d'informations sur 108 cas de dommages physiques, parfois d'une gravité extrême, infligés à des témoins d'apparitions d'ovnis. La colonne de droite donne les références qui permettent de vérifier ces informations. Et cette liste, vieille maintenant dix ans, ne contient pas toutes les données actuellement disponibles. Dès notre numéro 345, après avoir pris connaissance du travail de John Schuessler, j'ai indiqué que le total atteignait 181 cas. Le nombre d'exemples qu'on peut citer aujourd'hui n'est pas inférieur à 184.

Une fraction importante de ces cas (près de la moitié) est constituée de drames qui se sont déroulés dans le Nord-Est du Brésil, au cours de la seconde moitié des années soixante-dix. La source la plus riche sur ce sujet est l'ouvrage de Bob Pratt, *UFO Danger Zone* (3), publié en 1996. Il n'est pas facile de se le procurer ici, mais on trouve sans beaucoup de difficultés celui de Jacques Vallée, *Confrontations*, publié dès 1991 chez Robert Laffont. Ce livre confirme la réalité de cette vague d'agressions au Brésil, où l'auteur a lui-même enquêté.

Qu'il s'agisse des observations faites par des astronomes ou des cas d'agressions physiques, j'admets volontiers que les données fournies par la littérature ufologique sont loin d'être globalement parfaites, et qu'il est nécessaire de vérifier tout ce qui peut l'être. Mais précisément, ces vérifications sont à notre portée dans bien des cas. Les enquêtes de Pratt, qui confirment pleinement celles de Vallée, le prouvent. Alors, que signifient ces contre-vérités flagrantes, assénées une fois de plus aux téléspectateurs ? Dans la meilleure hypothèse, elles témoignent d'une profonde ignorance du sujet. Un tel niveau d'incompétence est inquiétant, chez des personnages présentés comme des experts. Pour ma part, je ne croirai jamais à cette hypothèse de la simple ignorance : il est évident, après tant d'années de mensonges médiatiques, que le rôle des prétendus experts consiste à tromper le public. Dans quel but ?

Joël Mesnard



Voici la liste de 108 cas de dommages physiques subis par des témoins d'apparitions d'ovnis. Nous l'avons publiée il y a dix ans, en deux fois, dans LDLN 339 et 344. Elle s'est beaucoup allongée depuis, malheureusement. Dire que ces informations sont « difficiles à vérifier », c'est induire une idée fausse de la situation, comme l'a montré la confirmation réciproque des enquêtes de Vallée et de Pratt. Sur la terrible affaire de Beauval (LDLN 358), il serait facile d'aller vérifier l'info à la source, qui n'est qu'à 45 kilomètres de Paris. Mais les « experts » qui font leur numéro à la télé ne nous ont jamais adressé la moindre demande à ce sujet. Les victimes seraient-elles trop peu nombreuses pour que leur cas mérite d'être pris en considération ? Il est trop facile de parler de témoignages « difficiles à vérifier », quand on ne garde bien de tenter la moindre vérification.

1 : Les deux exceptions notables ont été la série « Mystères », il y a une quinzaine d'années, et l'excellente émission (d'origine allemande) diffusée par Arte le 8 juin 2005.

2 : chez JMG, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières

3 : Horus House Press, P.O. Box 55 185, Madison, Wisconsin 53705, USA

OVNIS AGRESSIVOS

une bonne année !

avec plein de témoignages solides

et de documents vérifiables aux sources !

LDLN, N° 389, MARS - 2008

La meilleure chose que nous puissions souhaiter, en ufologie, est certainement la mise en évidence d'observations « solides », c'est-à-dire avec des témoins nombreux, si possible des effets physiques dûment constatés, et des documents prouvant la réalité des faits. C'est ce que nous appelons dans notre jargon les « cas en béton ». Ils sont, aux apparitions d'ovnis en général, ce que truffes et morilles sont aux champignons de Paris en boîte.

De ce point de vue, nous avons été plutôt gâtés, ces derniers temps. D'abord, il y a eu l'affaire de Bastia, découverte par hasard en mai 2007, consolidée (voir notre précédent numéro, pp. 30 et 31) grâce aux efforts de Maurice Thil, confirmée récemment par la mise en ligne du rapport de gendarmerie, hélas lourdement expugé (voir plus loin, p. 8). Nous espérons, dans un avenir proche, plus de précisions encore. Il y a aussi la terrible histoire de Baridiame, qui fait froid dans le dos. Elle devrait, logiquement, inquiéter surtout les debunkers, car avec des évidences de ce calibre, leur sale boulot risque de devenir de plus en plus pénible. Il serait temps de mettre sur pieds, à leur intention, une cellule de soutien psychologique, et des aides à la réinsertion.

Il y a Saladare, plus dramatique encore que Baridiame ; il y a aussi une affaire niçoise sur laquelle le gros du travail reste à faire. Ce n'est pas tout : Nick Pope et Luc Chastan viennent, chacun de son côté, de « bétonner » le 31 mars 1993, qui s'affirme comme un « cinq novembre bis ». Nous ne nous étions pas trompés, il y a 15 ans, en osant le rapprochement (1).

Je ne comprendrai jamais comment des cas tels que Bastia, Baridiame ou Saladare ont pu som-

brer dans un oubli à peu près total, alors qu'ils ont toutes les qualités pour figurer parmi les affaires les mieux attestées. J'en conclus que de très « gros » cas, entraînant même des conséquences tragiques, ont pu passer quasiment inaperçus. Il nous appartient de les découvrir, et ensuite, de les faire connaître, ce qui n'est pas simple non plus, car, si vous me permettez l'expression, « il y a du monde en face ». La télévision nous en a encore apporté plusieurs démonstrations éclatantes, au cours de l'année 2007 (1).

L'aventure risque d'être longue et difficile. Par la vertu de manipulations bien orchestrées, les effectifs de l'ufologie ont été décimés dans les années qui ont suivi la création du Gepan en 1977. Le nombre d'ufologues qui, actuellement, se donnent la peine d'étudier les manifestations du phénomène, et tentent de les faire connaître, est redoutablement faible. Il suffirait peut-être d'un coup tordu de plus (genre "Grande Peur Martienne" ou film de l'autopsie), pour que nous rendions le dernier souffle. Soyons sur nos gardes, et ne ménageons pas nos efforts.

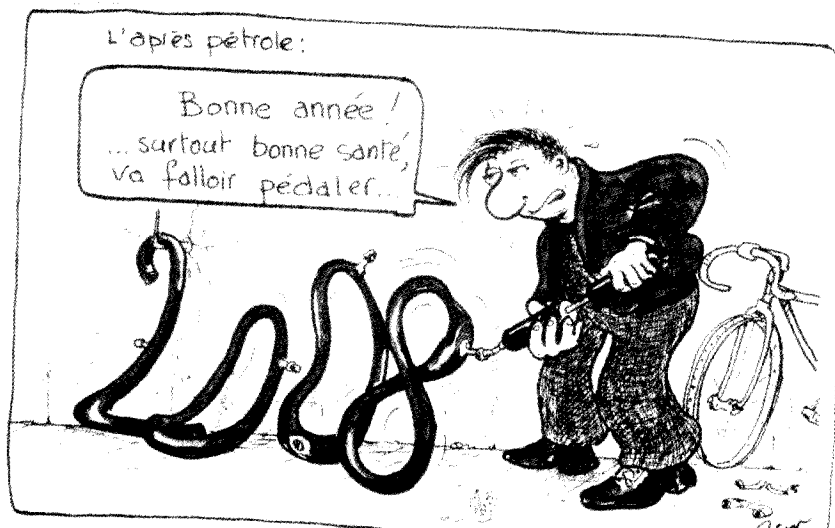
C'est cette nécessité qu'exprime le dessin de Rem ci-dessous. Si le prix du litre de 95 grimpe encore, et si on continue à nous empêcher de rouler à l'huile de colza, il nous faudra aller enquêter à vélo. Si ça devient nécessaire, nous le ferons.

Bonne année à tous, et gardez confiance : en dépit des apparences, nous sommes sur la bonne voie. Bastia, Baridiame, Saladare ou le 31 mars 93, entre autres, en sont la preuve.

J.M.

1 : voir LDLN 317 et 318.

2 : voir LDLN 386 p. 4 et 387 pp. 39 à 41.



Baridiame : c'était sérieux... ... malheureusement !

Joël Mesnard,
enquête de Maurice Thil
et Luc Chastan

Dans notre numéro 385, p. 17, à propos de la rareté des cas de dégâts matériels, j'ai rappelé les cinq lignes déjà publiées en novembre 1980, dans LDLN 199, au sujet du désastre de Baridiame (1), évoqué deux mois plus tôt dans *Fraternité Matin*.

La brève information (une seule phrase) disait clairement que les dégâts n'avaient pas été purement matériels, puisqu'il y avait eu cinq blessés.

La description du phénomène qui avait ravagé le village ne correspondait à rien de connu. Il y avait donc là, de toute évidence, un problème ufologique majeur. Or, sauf erreur de ma part, l'affaire était rapidement tombée dans l'oubli le plus total. Comment un événement d'une telle gravité et d'une telle étrangeté, offrant de surcroît une preuve flagrante de la réalité physique des ovnis, avait-il pu n'avoir pratiquement aucun écho ? Et tout d'abord, s'était-il bien produit comme le raconte *Fraternité Matin* ?

Maurice Thil a pris le taureau par les cornes : il est retourné à la Bibliothèque Nationale où, trois mois plus tôt, il avait réussi à trouver l'article de presse concernant une autre grosse affaire méconnue, celle de Bastia (2). Mais avant d'en venir à ce qu'il a découvert sur Baridiame, je crois utile de rappeler un événement très semblable, qui s'est produit, dix ans plus tôt, en Ethiopie. J'en ignorais l'existence, et c'est en cherchant autre chose que j'en ai trouvé la mention dans LDLN 185, de mai 1979. Un ami à qui j'en ai parlé m'a signalé que cette affaire est relatée, illustrée de quatre photos, dans le livre de Hynek et Vallée, *Aux limites de la Réalité* (Albin Michel, 1978), qui est la traduction française de *The Edge of Reality*, publié aux Etats-Unis, en 1975, par Henry Regnery.

Rares sont, parmi nos abonnés actuels, ceux qui disposent de ce numéro 185 ou du livre. Je résume donc brièvement l'information que nous avait transmise Ignacio Darnaude, il y a vingt-neuf ans. Il l'avait trouvée, sous la plume d'un certain George Kendall, dans le numéro 7 (avril 1978) d'une publication argentine : *Ufo-Press*.

un précédent éthiopien : Saladare, 7 août 1970

Saladare est un village situé à 14 km au nord d'Asmara, alors dans le Nord de l'Ethiopie, et aujourd'hui en Erytrée. Le 7 août 1970, à 11 h 30, les habi-

tants entendent comme un bruit d'avion, venant d'un petit bois. Ce bruit s'amplifie et devient plus aigu. Une boule rouge, brillante, volant à basse altitude, traverse le village, détruisant les constructions et arrachant les arbres sur son passage. L'herbe est carbonisée, sans toutefois qu'il en résulte un incendie.

Lorsque l'ovni s'éloigne de la bourgade, il a aussi pulvérisé le parapet en pierre d'un pont, large de 50 cm. Le goudron qu'il a frôlé sur son passage est fondu sur une longueur de 7 m et 2 m de large.

Il s'arrête quelques instants sur le flanc d'une colline, puis revient à la charge, semant de nouveau la désolation sur son passage, après quoi il s'éloigne dans la direction d'où il était venu, et disparaît.



deux vues des ruines de Saladare,
au lendemain du drame

Un médecin de l'ONU constatera la destruction de 50 maisons, 12 autres étant endommagées. Pire : un enfant a été tué, et il y a 8 blessés. (Ce médecin allait par la suite livrer son témoignage au CUFOS.)

L'ovni a été observé par les habitants d'un village voisin, qui le décrivent comme une grande boule rouge brillante, avec une queue « en forme de tronc d'arbre ». La chose aurait parcouru, dans un sens puis dans l'autre, une distance d'environ 3 km en une dizaine de minutes, donc à une vitesse moyenne remarquablement faible, de l'ordre de 36 km/h.

Cette affaire nous offre un remarquable exemple de debunking, puisqu'un journal d'Addis Abeba, *Assis*, l'a évoquée en quelques mots, attribuant la cause du désastre à ... un orage (alors que le temps était clair au moment du drame) !

La même question se pose, qu'à propos du cas sénégalais : comment un événement pareil a-t-il pu susciter aussi peu d'intérêt, et tomber dans l'oubli ? Il est vrai qu'à l'époque, l'Ethiopie était un pays très fermé, d'où peu d'informations filtraient. Mais tel n'est pas le cas du Sénégal.

Baridiame dévastée

A la Bibliothèque Nationale, Maurice Thil a pu consulter, outre *Fraternité Matin* (qui est un journal ivoirien, et non sénégalais), quatre numéros du journal de Dakar, *Le Soleil* : ceux des 18, 19, 20/21 et 30 septembre 1980 (3). Dans les trois premiers numéros, l'affaire est traitée en première page.

Avant d'aborder le récit des événements, il faut souligner que l'orthographe des noms de lieux varie d'une source à l'autre. L'une des causes est la multiplicité des langues parlées au Sénégal.

Vers 18 h 40, le 9 septembre 1980, les habitants de Baridiame se préparaient pour la prière du Maghrib, lorsqu'arriva, venant du nord, une chose jamais vue auparavant, qui émettait un bruit infernal. Cela survola d'abord le village de Keur Amadou Moctar, à 2 km au nord, puis arriva sur Baridiame.

Les descriptions de cette chose ne permettent guère de se la représenter avec précision : elle est décrite comme « une forme allongée, blanche, avec une tête bleuâtre, émettant une lumière rouge par intermittence », « un trait épais, bleu, large de 15 m et long de 30, avec une couronne de fumée blanche », « un objet long, avec une tête servant de couronne, de couleur bleue », ou encore « un serpent, puis une tige avec une tête et une couronne d'une blancheur éblouissante ». D'autres témoignages (4) font état d'un objet de forme circulaire, blanchâtre avec une queue bleue, et long de 30 m environ.

Projetant du sable et des cailloux, l'objet ne s'attaqua qu'à quelques maisons ou cases à peu près disposées sur un axe nord-sud. Il épargnait certains groupes d'habitations, « agissant comme un tourbillon qui sélectionnerait ses victimes ».

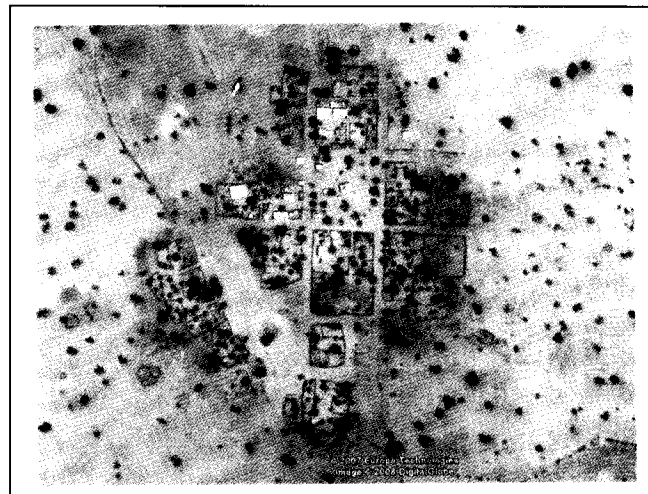
M. Mbaye Khouma, l'une des principales victimes, fut tout d'abord alerté par son fils. Voyant l'allure vagabonde du phénomène, il se précipita dans sa case. Assourdi par le bruit et suffoquant à cause d'une subite chaleur intense, il vit que la chose tournoyait autour de sa maison, dont la toiture fut d'abord arrachée et projetée au loin. Les murs s'écroulèrent sous ses yeux, et le phénomène s'éloigna, laissant dans le quartier un spectacle désolant, avec deux bâtiments détruits, sept cases anéanties, huit lits tordus, trois armoires pulvérisées, quatre tables de vaisselle réduites en poudre. Un fût de 200 litres d'eau avait été déplacé sur 5 mètres, et renversé.

Dans une maison, deux murs opposés s'écroulèrent, l'un vers l'intérieur et l'autre vers l'extérieur. Des arbres furent d'abord couchés vers l'est, puis projetés vers le sud, racines en l'air. Toutes les branches étaient orientées vers le sud, comme si un souffle gigantesque avait « peigné » ces arbres.

Selon M. Mbaye Cissé, l'objet mit deux minutes à traverser le village. Les murs de ses deux bâtiments s'étaient écroulés, toutes les briques tombant à l'intérieur.

A deux kilomètres au nord, Kandji (ou Keur Amadou Moctar) avait subi le même sort, avec la destruction de 24 cases. Il y avait au total cinq blessés : trois à Baridiame et deux, assez grièvement touchés, à Keur Amadou Moctar. Une femme, qui était malade, se trouvait alitée chez elle. Quand le phénomène commença à dévaster le quartier, son fils voulut sortir pour alerter son père. Elle se leva pour l'en empêcher. Bien lui en prit : un mur s'effondra aussitôt, écrasant le lit et le matelas.

Très vite, un peloton de gendarmerie arriva sur les lieux, en compagnie du député-maire de Kébémér. Une enquête fut entreprise dès le lendemain, par une équipe scientifique dirigée par le directeur de l'Ecole Polytechnique de Thiès. Trois hypothèses furent d'abord retenues : on considérait qu'il pouvait s'agir soit d'une soucoupe volante, soit du « bang » d'un avion supersonique, soit d'un tourbillon d'une violence extraordinaire.



Baridiame (© Europa Technologies, Digital Globe)

difficultés de localisation

Pas facile de retrouver le lieu exact d'une observation, en Afrique ! C'est avec quelques renseignements que la recherche commence. Le lieu est Baridiame, à 240 km au nord de Dakar, près d'un village se nommant Kanji. Fort de ces renseignements, me voici parti à la recherche de ce village, sur Internet. Et voilà que dans un premier temps, je trouve un Baridiame, mais aussi, dans la même région de Diourbel, un Faye Baridiame. Dans une région proche de celle de Louga, il existe aussi un Baridiame Cissé et un Baridiame Peulh. De plus, les noms ne sont jamais sûrs, et le même endroit est parfois orthographié Beridiame, Baridiane ou Beridiane, sans doute en fonction de la prononciation ou de la retranscription entre le Wolof (langue principale du Sénégal) et le français.

Un gros problème subsistait, aucun de ces villages ne se trouvant à 240 km au nord de Dakar, tout au plus 150 vers le nord-est. Heureusement, de nouvelles précisions arrivent : le village se trouve à 9 km au nord de Touba Merina, 90 km au nord de Djourbel (ou Diourbel) et 30 km au nord de Darin Mousty, pas loin de Kandji et de Keur Amadou Moktar.

C'est un site sur l'adduction d'eau potable au Sénégal qui me permet de trouver que ces deux villages se trouvent dans la région de Louga, communauté de Touba Merina, et qu'il existe en fait deux autres Baridian, cette fois sans e final : Baridian Khouma et Baridian Ndiayene. Me voici donc parti à la recherche de ces lieux-dits, sur Google Earth. Bien sûr, aucun d'eux n'apparaît, mais en faisant le rapprochement avec Djourbel (ou Diourbel), je cherche si par hasard Kandji ne pourrait pas s'écrire aussi Kandii. Coup de chance : je trouve effectivement un village de ce nom, entre 10 et 15 km au nord de Touba Merina. Un peu plus au sud, à quelque 9 km de cette même cité, se trouve un village du nom de Mberidiane. Il est fort probable que ce soit celui que nous cherchons. Les distances des divers points sont bonnes, un des deux villages proches est là. Il y a donc fort à parier que notre Baridiame se trouve à 15° 17' 03,27'' nord et 16° 01' 54,1944 ouest.

Luc Chastan

Le Soleil du 19 septembre précise le bilan des dégâts : 32 cases rasées ; 6 autres endommagées ; 10 baraques détruites ; 6 blessés. (En outre, un petit garçon, Modou Loum, restait en état de choc.)

Dès les premiers jours suivant la catastrophe, le préfet de Kébémér envoya aux sinistrés 150 kg de semoule, 460 kg de sorgho et 100 kg de mil.

Sur les ondes de la radio nationale, le préfet de Kébémér avait prétendu qu'il s'agissait tout simplement de la foudre. Un journaliste du *Soleil*, Djib Diedhiou, ne fut pas dupe. Il expliqua, dans le journal du 19 septembre, combien cette assertion était improbable, précisant que s'il s'était agi d'un phénomène naturel, ce ne pouvait être qu'une trombe. Il n'avait plu ni avant, ni après le phénomène, et le vent était modéré, avec un ciel légèrement couvert.

Le samedi 20 septembre, un long article dans *Le Soleil* précisait en titre qu'« il s'agissait réellement d'un objet volant ». Selon le Pr Djibril Fall, directeur du Centre d'Etude et de Recherche sur les Energies Renouvelables (CERER, ex-Institut de Physique Météorologique), qui avait conduit une équipe scientifique sur place, il était établi que « les conditions atmosphériques locales ne pouvaient nullement permettre d'expliquer seules le phénomène ». Incontestablement, il y avait eu « un corps étranger, un disque volant à très basse altitude et provoquant une chaleur intense ». Cet objet volant avait provoqué la formation d'un tourbillon d'une intensité sortant de l'ordinaire. Le Pr Fall affirmait que les témoignages des villageois étaient absolument concordants, et qu'ils avaient vu un objet ressemblant, de loin, à un cerf-volant, et de près à un disque prolongé par quelque chose qui ressemblait à une traînée de fumée. A Keur Amadou Moktar, l'objet n'avait été vu, semble-t-il, par personne, et seul le tourbillon s'était manifesté, causant de graves dégâts.

Divers prélèvements avaient été faits pour analyse, notamment sur les arbres déracinés et dans la boue d'une mare dont l'eau était anormalement chaude après le passage du phénomène dévastateur.

Le Soleil du 30 septembre nous apprend que la veille, M. Babacar Diagne, ministre de l'action sociale, s'est rendu la veille à Baridiame et à Kandji (Keur Moktar), accompagné de l'adjoint au gouverneur de la région, du préfet de Kébémér, du sous-préfet de Darou-Mousty, et du député-maire de Kébémér. Il a expliqué aux populations qu'il était chargé par le chef de l'Etat et le Premier ministre de constater les dégâts et de remettre aux sinistrés dix tonnes de maïs. Il a en outre déclaré qu'une aide matérielle serait attribuée pour la reconstruction.

Le montant des dégâts a été estimé à six millions cinquante-trois mille francs, dont 1 380 000 pour le village de Kandji (Keur Moktar).

huit ans plus tard, dans le Sud de la Chine

Il existe un troisième exemple de village ravagé par un ovni. L'événement s'est produit le 18 octobre 1988, dans le Yunnan. On en trouve le récit, assez détaillé, dans le deuxième livre de Shi Bo (5), pp. 63 à 68, avec quatre témoignages exposés. Ce cas diffère des deux cas africains que nous venons de voir par le fait que l'ovni n'a pas survolé le village : il s'est posé sur le flanc d'une colline, et, de là, l'a éclairé d'un puissant rayon télescopique (6), de couleur bleue, qui a provoqué des effets comparables. Bilan : 265 arbres arrachés ; 18 maisons entièrement ou partiellement renversées ; 73 toits démolis ; 13 personnes et 23 animaux blessés.

Alain Poulin nous signale un quatrième exemple, brésilien, dans lequel ce n'est pas un village

entier qui a été ravagé, mais seulement le toit d'un restaurant (7). En comparaison, les dégâts constatés à Rosoy, à Hellemmes et à Mahina (8) paraissent relativement anodins.

Voilà où nous en sommes, sur ces affaires de dégâts matériels. Ces cas ne sont manifestement pas à dissocier des cas d'atteinte physique aux personnes, puisqu'à Saladare, à Baridiame et dans le Yunnan, ces deux types d'effets ont été observés simultanément. Fallait-il vous en tenir informés dès maintenant, ou bien attendre des compléments d'information dont l'obtention risque d'être longue ou problématique ? J'ai opté, sans hésitation, pour la première solution, d'abord parce qu'il vaut mieux tenir que courir, et aussi parce que c'est ainsi que nous avons l'habitude de procéder : voyez ces affaires à épisodes que sont, par exemple, Roswell, le 5 novembre, et maintenant Bastia (un cas sur lequel le rapport de gendarmerie non expurgé ne nous est parvenu qu'en février). Il me semble que lorsqu'une affaire est importante, il vaut mieux la signaler dès qu'on en a connaissance, quitte à publier ensuite des compléments, au fur et à mesure qu'on les obtient. Vous avez ainsi la possibilité de suivre les péripéties de l'enquête, et (qui sait ?) peut-être d'y contribuer, si d'aventure vous avez quelque relation sénégalaise (ou éthiopienne, chinoise, ou brésilienne) susceptible d'apporter une connaissance plus précise de ces faits.

→ Sur cette dangerosité de certains ovnis, il nous faut tenter d'en savoir plus. L'enquête promet d'être longue et difficile, mais elle est indispensable. Elle l'était tout autant, il y a vingt-sept ans, et pourtant, personne ne s'en est soucié. Il est vrai qu'à cette époque, les controverses "savantes" faisaient rage. Les "nouveaux ufologues" commençaient à labourer le terrain, ouvrant la voie au règne du credo "socio-

psychologique" et à ses prolongements « interminables », à tous les sens du mot. Dans ces conditions, l'annonce d'effets physiques dramatiques et parfaitement attestés arrivait comme un chien dans un jeu de quilles : elle contredisait le dogme en cours d'installation. Personne n'a donc cherché à en savoir plus sur Baridiame, sur Saladare, ni sur les autres cas. Après tout, il ne s'agissait que de *faits*, et la mode était (déjà) à des considérations qui ne font pas bon ménage avec les faits.

Il reste, aujourd'hui, à mener à bien le travail de documentation qui aurait dû être accompli il y a 28 ans (dans le cas de Baridiame) et 38 ans (dans celui de Saladare). Que de temps perdu !

Arrivant quelques mois après la révélation du cas de Bastia, ces affaires de destruction de villages montrent que des événements de grande ampleur, des événements graves, se sont produits au cours d'un passé récent, pour aussitôt sombrer dans un oubli à peu près total. Etrange amnésie collective...

En même temps, c'est un nouveau champ de recherche qui s'ouvre à l'ufologie : retrouver la trace d'événements majeurs tombés dans l'oubli, les documenter au mieux, et tenter de comprendre comment ils ont pu laisser une si faible empreinte dans nos mémoires étrangement défailtantes.

1 : Le quotidien *Le Soleil* écrit Baridiame, et non Baridiane

2 : LDLN 387, pp. 7 et 8 ; 388, pp. 30 et 31.

3 : cote de ces documents à la BNF : JO-96076, ligne 117.

4 : *Le Soleil* du 19 septembre, p. 3.

5 : *L'Empire du Milieu troublé par les ovnis*, Axis Mundi, 1993

6 : On connaît, en France, un excellent cas de "rayon télescopique" déployé par un objet au sol : Villiers-en-Morvan, le 21 août 1968 : voir LDLN 96, p. 11 et 12, et *Phénomènes Spatiaux* 18, pp. 24 à 26.

7 : Il y aurait tout de même eu 4 blessés. Source : *Le Républicain Lorrain* du 19 octobre 1978.

8 : Voir LDLN 385, p. 17.

Bastia, 3 août 1981 : chapitre III

Ce cas particulièrement important (puisque comportant des témoins multiples, des effets physiques très marqués et des traces écrites), a été évoqué dans nos deux précédents numéros. Rappelons qu'il était auparavant ignoré de tous, ce qui pose question, compte tenu de sa "solidité" peu commune.

Par un hasard surprenant, il a été mis en ligne, très récemment, par le GEIPAN, sous la forme d'un rapport de gendarmerie. Ce rapport est tellement expurgé qu'il nous apporte, en vérité, une seule et

unique information précise (ce qui est mieux que rien !). Il s'agit de l'heure de l'incident : vers 22 h 55.

L'homme qui a témoigné auprès des gendarmes est de toute évidence le même qui a raconté son observation dans le journal.

Dans ce rapport lourdement expurgé, les éléments suivants ont été "caviardés" : tous les noms de lieux, y compris celui de la gendarmerie. On ne sait même pas que cela s'est passé en Corse ; l'identité du témoin, seulement désigné par ses initiales ; ses

date et lieu de naissance ; la direction dans laquelle il a vu le phénomène ; le sens de déplacement du phénomène ; le nom d'un village apparemment survolé à basse altitude ; le nom de la localité en direction de laquelle la chose a disparu.

Il est particulièrement regrettable (et peu compréhensible !) que les directions (du regard du témoin, et du déplacement du phénomène) aient été effacées. Si nous les connaissions, nous pourrions, compte tenu des trois premiers témoignages, situer la trajectoire de l'objet dans l'espace.

Hormis l'heure de l'incident, ce rapport "light" nous apporte quand même une description intéressante du phénomène :

« Il s'agissait d'un engin de forme arrondie sur l'avant, comportant immédiatement derrière une flamme bleutée sur tout le pourtour, puis une longue flamme entourée d'un halo violet. La flamme principale, de couleur or, dont le centre était d'un

blanc étincelant, s'allongeait sur une bonne trentaine de mètres vers l'arrière de l'engin. Dans cette flamme j'ai pu remarquer des remous qui revenaient vers le centre. L'objet volait dans le sens , suivant une inclinaison vers le bas, semble-t-il d'une trentaine de degrés. Ensuite l'engin est passé au-dessus du village de à basse altitude, car il m'a caché la lumière rouge située au sommet du clocher de l'église du village. (...) Pensant que l'engin avait peut-être heurté la montagne, j'ai tendu l'oreille, mais je n'ai perçu aucun bruit. » (Les deux blancs sont dans le texte mis en ligne).

Information de dernière minute : Alain Poulin vient d'obtenir le rapport de gendarmerie non expurgé. Nous savons maintenant que le témoin de Borgo avait (comme les trois autres) son regard tourné vers le sud. La trajectoire était bien orientée d'est en ouest, mais la distance d'observation reste (pour le moment) indéterminée.

Montsoreau, 5 novembre 1990 : La "fusée" se trompe de sens !

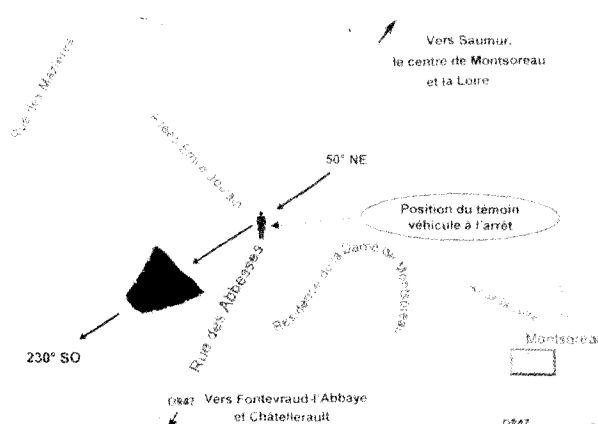
Jean-Michel Farnault

Mme Martine D. a rapporté son témoignage lors d'une réunion entre personnes échangeant de la documentation ufologique. Son identité m'est connue, mais elle souhaite être appelée « Mme Martine D ». dans le rapport d'observation.

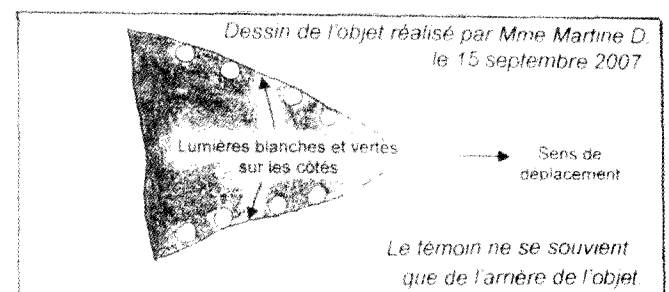
Le 5 novembre 1990 (date probable), vers 18 h 15 ou 18 h 30, elle quitte son travail à Saumur (Maine-et-Loire) pour rentrer chez elle. Vingt minutes plus tard, elle se trouve à la sortie de Montsoreau, rue des Abbesses, sur la D 947 qui mène à Fontevraud-l'Abbaye. Elle est seule dans sa voiture démunie d'auto-radio. Aucun autre véhicule ne circule à ce moment-là, et elle n'aperçoit personne d'autre dans

s'arrête à l'entrée d'une petite route à droite (allées Emile Joulain). Sortant la tête par la vitre ouverte, elle voit une sorte de triangle, et remarque sur les côtés des lumières fixes, blanches et vertes, de faible puissance. La chose passe, sans changer de direction, au-dessus de la voiture, et continue à droite du témoin, en direction du sud-ouest (azimut 230°).

Mme D. est impressionnée par cette énorme masse noire, dont elle estime la longueur apparente à... 60 ou 70 cm à bout de bras ! Cette masse se meut lentement, à basse altitude, sans faire le moindre bruit.



les parages. Le temps est calme : pas de pluie, ni de vent. L'attention de Mme D est soudain attirée par une masse sombre, à gauche de son pare-brise, et elle



Elle ne sait plus, aujourd'hui, si elle avait arrêté le moteur de sa voiture, mais elle est persuadée que, s'il s'était agi d'un avion, elle aurait entendu le bruit du moteur ou du réacteur.

L'objet finit par disparaître à sa vue, au bout de quelques instants. L'observation avait pu durer deux ou trois minutes.
voir suite p. 39

l'abbaye de Maillezais, resplendissante après les récents travaux de consolidation. Fondation des ducs d'Aquitaine, elle a été Le siège de l'évêché, de 1317 à 1648. Elle était encore en parfait état, lorsqu'elle a été vendue comme "bien national" en 1791. L'acquéreur s'est empressé de la démolir pour revendre les pierres.

De 1954 à 1968, des fouilles ont permis de retrouver l'emplacement du cloître et des tombeaux. Dans l'un d'eux, on a trouvé une très ancienne crosse d'évêque en émaux de Limoges.



une affaire très importante...
et complètement oubliée !

au sud de Bastia,
fin juillet ou début août 1981

LDLN, N° 387, SEP. 2002

Joël Mesnard

C'est donc le 14 juin, en recueillant les souvenirs de Mme Trichereau, que j'ai eu connaissance d'un autre cas, tout aussi intéressant, mais pour des raisons différentes : nous avons là, en effet, un phénomène qui a été observé par de nombreuses personnes (dont trois ont déjà fourni leur témoignage), qui a provoqué des effets physiques immédiatement constatés, et dont il existe des traces écrites dans la presse.

Ces trois caractéristiques confèrent une importance exceptionnelle à cette affaire, la rendant comparable, par exemple, à celle de Tananarive, le 16 août 1954 (1). Pourtant, elle semble n'avoir laissé aucune trace dans la littérature ufologique. C'est une carence à laquelle nous pouvons tenter de remédier. Il y a là matière à enquête, comme nous allons le voir, et l'enjeu est de taille, puisque cette affaire contient potentiellement rien moins que d'excellentes preuves de la réalité des ovnis. Par les temps obscurs que nous traversons (2), ce n'est pas à négliger.

1. le témoignage de Mme Huguet

Le 14 juin, Mme Yvonne Huguet m'a raconté l'événement extraordinaire auquel elle avait assisté, en compagnie de plusieurs membres de sa famille, un soir du début août 1981 (ou peut-être 80), après la tombée de la nuit, à la sortie sud de Bastia.

Son mari et elle étaient venus chercher leurs deux filles, Catherine et Christine, qui arrivaient par bateau. Vers 23 heures, la sortie sud de Bastia était très encombrée, car les passagers qui venaient de débarquer étaient nombreux.

Ils se trouvaient donc pris dans un embouteillage lorsqu'arriva, de l'est et se dirigeant vers l'ouest, en avant de la voiture, donc un peu plus au sud, une puissante lumière d'un vert émeraude très particulier. « Cela éclairait les feuillages des arbres, on voyait tous les détails des feuilles, presque mieux qu'en plein jour ».

Toutes les voitures tombèrent en panne, et, après la disparition du phénomène lumineux, elles ne repartirent que très difficilement. L'observation du phénomène avait duré plusieurs minutes.

La R 18, pourtant récente, de la famille Huguet, n'allait jamais plus fonctionner normalement, comme si le système électrique était endommagé. On changea la batterie, puis l'alternateur, en vain. Le garagiste qui l'entretenait, à Charleville-Mézières, ne trouva jamais le remède.

Mme Huguet me dit également que l'événement avait été relaté dans la presse locale, sans pouvoir préciser le titre du journal.

Quelques jours après notre rencontre, Mme Huguet me téléphona pour me fournir quelques précisions supplémentaires, qu'elle avait obtenues en

reparlant de cette affaire avec son mari. Il n'était pas dans la voiture ce soir-là: il était resté sur leur lieu de vacances, non loin de Moriani-Plage, où il attendait leur retour. C'est donc Mme Huguet elle-même qui conduisait la voiture. Quant à l'année, c'était bien 1981 (et non pas 1980).

Mme Huguet eut l'obligeance de me communiquer les adresses et numéros de téléphone de ses deux filles, afin que leurs souvenirs puissent enrichir notre connaissance de l'événement. Ce fut là une excellente initiative, qui allait rendre cette enquête passionnante. Nous allons voir, en effet, que les souvenirs de ces trois personnes diffèrent sur plusieurs points, ce qui n'a rien d'étonnant, l'événement étant survenu presque 26 ans plus tôt. Il s'agit donc, maintenant, d'obtenir, par une recherche en archives, d'autres témoignages, et de tenter de faire la synthèse.

Mais voyons tout d'abord ce que nous disent les souvenirs des deux filles de Mme Huguet.

2. le témoignage de Catherine Berquet

Selon Catherine, c'est bien en 1981 que l'incident s'est produit, pas nécessairement début août, peut-être fin juillet. Le journal qui l'a relaté était *Corse-Matin*.

Lorsque le phénomène est apparu, la voiture pouvait se trouver à peut-être 25 km au sud de Bastia, à un endroit où il n'y avait pas d'éclairage urbain.

La chose était peut-être composée de plusieurs sources lumineuses, et se déplaçait effectivement d'est en ouest, passant au sud de la position de la voiture. On voyait les détails comme en plein jour : cette lumière, blanche, mais non éblouissante, mettait en relief les détails. Ce n'était pas une lumière comme on en voit couramment. Cela ne ressemblait pas non plus à la lumière d'une fusée éclairante.

Les voitures roulaient à la queue-leu-leu sur cette route qui mène vers le sud. Elles se sont toutes arrêtées, et beaucoup ont calé. (Catherine ne se souvient pas d'avoir vu une seule voiture dépasser toutes celles qui étaient arrêtées). Le phénomène a duré peut-être 15 à 20 secondes. La chose se déplaçait à vitesse constante, sur une trajectoire rectiligne, peut-être légèrement ascendante, comme pour franchir les montagnes.

La conductrice et ses filles n'ont pas eu peur. Elles n'ont éprouvé aucun sentiment de danger, mais ne sont pas sorties de la voiture et n'ont pas regardé la source lumineuse.

Mme Huguet a eu du mal à redémarrer, mais finalement le moteur est reparti. Par la suite, la R 18 neuve n'a jamais cessé de connaître de graves problèmes au niveau du circuit électrique. Le garagiste, à Charleville-Mézières, a fini par dire qu'elle avait été victime d'un phénomène électromagnétique.

Cet événement a été relaté dans au moins deux petits articles, très brefs, du journal local.

3. le témoignage de Christine

Lorsque j'ai appelé Christine, elle n'avait pas été prévenue, mais elle s'est tout de suite souvenue de l'incident. Elle m'a fourni, elle aussi, tous les renseignements qu'on pouvait espérer. Nous allons voir, cependant, que ses souvenirs sont, sur certains points, en nette contradiction avec les deux premiers témoignages (qui ne concordaient déjà pas sur tout, notamment sur la durée de l'incident, mais aussi sur la couleur de la lumière).

Christine a d'abord dit que cela avait dû se passer il y a 23 ans, donc en 1984. Puis elle s'est ravisée, et a estimé que c'était plutôt 1981 ou 1982, fin juillet ou début août, peut-être un dimanche soir, et peut-être vers 21 h 30 ou 22 h.

Peut-être 10 ou 15 minutes (éventuellement, 30) après la sortie de Bastia (n'oublions pas que le trafic était très dense, bien que Christine ne se souvienne pas d'un véritable embouteillage), une, deux ou plutôt trois boules lumineuses, de très forte intensité, sont apparues dans le ciel : peut-être deux devant et une derrière... La lumière était blanche, très puissante mais non éblouissante.

Le moteur s'est arrêté, et les phares se sont éteints. Durée de l'observation : 5 secondes au maximum. Trajectoire : rectiligne, peut-être légèrement ascendante, orientée de la droite vers la gauche, c'est-à-dire d'ouest en est. (Sur ce point, la contradiction avec les témoignages précédents est totale.)

Malgré la surprise (très grande), les témoins n'ont pas eu peur. Ils ont peut-être entendu un bruit de souffle, de déplacement d'air, mais ce n'est pas certain.

L'incident a été relaté dans la Presse, mais peut-être pas dès le lendemain (ce qui se comprendrait très bien, l'événement étant survenu en fin de soirée).

4. Il faut retrouver les articles de presse !

Le journal le plus lu dans l'île était *Corse-Matin*, dont il existait deux éditions : l'une à Ajaccio, l'autre à Bastia. On peut légitimement supposer que c'est la seconde qui fait état de cet événement. Mais, selon Luc Chastan, il faudrait aussi chercher dans *le Provençal*, qui tentait à cette époque de s'implanter en Corse.

Nous avons tenté, mais en vain, en juin 2007, d'obtenir ces journaux. Apparemment, la manière la plus efficace de procéder consisterait à s'adresser aux archives départementales de Bastia. Peut-être l'un de nos lecteurs pourra-t-il faire cette recherche...

L'enjeu est considérable, et dépasse l'aspect purement anecdotique de l'histoire. En effet, seuls ces articles de presse (guère plus que de simples entrefilets) complèteraient notre connaissance d'un incident absolument exceptionnel, puisque massivement attesté et associée à des effets physiques importants. C'est précisément ce genre de cas qui pourrait faire évoluer la situation dans le bon sens.

EST-CE L'OVNI QUI A CASSE L'EOLIENNE ?

Vers la mi-janvier, on a appris que le matin du dimanche 4 janvier, le gardien d'un champ de vingt éoliennes, à Conisholme (Lincolnshire) avait trouvé l'une des machines, hautes de 290 pieds (88,39 m) gravement endommagée, avec une pale tordue et une autre arrachée. Ces pales mesurent 20 m de long. Le champ d'éoliennes appartient à la société Ecotricity.

Un tel accident est apparemment sans précédent. Une "explication" n'a pas tardé à être proposée : suite à une défaillance du système de réchauffage des pales, des morceaux de glace se seraient détachés (de cette éolienne-là ou d'une autre), et auraient causé les dégâts.

Cette explication serait envisageable, si plusieurs personnes n'avaient signalé avoir vu, au début de la nuit, un objet lumineux évoluant à basse altitude dans le secteur. Selon une dépêche du *Telegraph* de Londres, datée du 15 janvier, Russ Kellet, du Flying Saucer Bureau avait déclaré qu'il avait reçu plus de trente appels téléphoniques signalant de telles observations. L'un des témoins n'est autre que le gardien du champ d'éoliennes, Robert Palmer. D'autres témoins sont Rebecca Hodgson, de Louth, qui affirme avoir vu une boule orange clignotante au-dessus des éoliennes. Elle a aussitôt appelé sa mère et son frère, qui ont constaté la présence du phénomène.

Les pales endommagées ont été envoyées dans un laboratoire chargé de les expertiser.

**LDLN, N° 393, MARS
GRONDEMENT SINISTRE 2009**

Dans *Centre Presse* du mardi 16 décembre 2008, Jean-Michel Farnault a trouvé un article signalant que la veille, à 18 h, une violente détonation avait été entendue dans diverses localités de la région de Châtelleraut. Il avait lui-même perçu cette déflagration, à quelques kilomètres à l'est de Chauvigny, mais n'avait pas noté l'heure.

Selon le journal, une habitante de la Chapelle-Moulière a précisé qu'il était 18 h précises, mais une autre habitante de la même localité, au lieu dit Saint-Claud, nous a assuré qu'il était 18 H 17, à une minute près. Le phénomène a également été perçu à Vouneuil-sur-Vienne et à Archigny. Le grondement différait sensiblement du double bang d'un avion franchissant le mur du son.

RUCHES ABDUCTEES ?

Un de nos abonnés, M. Dubrez, a trouvé une nouvelle étonnante dans le n° 605 (avril 2000) de *Abeilles et Fleurs*, p.154. Une lectrice de cette publication, Mme Jeanine David, qui résidait alors depuis 10 à Salt Lake City, dans l'Utah, avait traduit, pour les apiculteurs français, un article paru dans le numéro du 28 décembre d'un journal local, le *Daily Mail*.

Selon cet article, Mlle Merry Morrisson, professeur à l'International Research Institute, à Salt Lake City, avait été rendu public, le 21 décembre, un rapport concernant les disparitions inexplicables de ruches peuplées d'abeilles *mellifera mellifera*, constatées dans le Nebraska, l'Utah, le Massachusetts et le Colorado.

Cinq des cas sur lesquels Mlle Morrisson s'était penchée présentaient de remarquables similitudes : lorsque les apiculteurs avaient voulu remplacer les ruches disparues par de nouvelles colonies d'abeilles, celles-ci avaient déserté les lieux en moins de 24 heures. Mlle Morrisson avait relevé des taux de radioactivité très importants sur les emplacements des ruches, et constaté la présence de

minuscules particules grises, que des laboratoires de New York et de San Francisco n'étaient pas parvenus à identifier. Mais surtout, l'un des apiculteurs dont les ruches avaient disparu, John Reed, a raconté ce qui s'est passé : « Je venais de livrer du miel à l'hôpital, lorsqu'à proximité de ce rucher, j'ai vu une sorte de soucoupe volante. Le moteur a calé. Impossible de le faire repartir. J'étais terrorisé.

Avec mon petit appareil qui me suit toujours, j'ai réussi à faire des photos. La soucoupe est partie. La voiture a redémarré. Je suis allé voir l'endroit où la soucoupe avait stationné. Mes vingt ruches avaient disparu ».

LES OVNIS DU MONT AFRIQUE

Un de nos abonnés, témoin du passage d'un ovni au-dessus de Dijon, un soir, vers le mois de mai, au début des années quatre-vingts, aimerait entrer en contact avec des personnes qui sont montées ce soir-là au Mont Afrique (quelques kilomètres à l'ouest-sud-ouest de la ville) et qui observaient l'objet à l'aide de jumelles.

colonne de droite :

en haut, agrandissement partiel de la vue 2376 :

en dessous, agrandissement fort sur l'anomalie.

Cette fois, on ne reconnaît absolument pas la silhouette d'un oiseau.

LDLN, N° 391
~ 2008

44

3°) Nous ne cessons de recommander la lecture de la n° du CUFO, International UFO Reporter. Le numéro volume 32 est particulièrement remarquable. On y trouve article sur les "cheveux d'anges" (ou "neige d'octobre" autre sur les événements survenus sur les sites lancement de missiles stratégiques (voir LDLN 388, p. 22), et un autre qui réunit à peu de choses la sir affaire dite « de l'autopsie du cadavre ». CUFO, 2457 West Peterson Avenue, Chicago, Illinois 60659.